

ANNEXES 3 : Les sites tests



Caractéristiques des sites (Suite)



Region	Dept	Communes	Identifiant	Site
RHONE-ALPES	SAVOIE	LE PONTET (73)	82000172	Marais du Pontet
		LES DESERTS (73)	82000167	Tourbières et marais de La Feclaz
		LUCEY (73)	82000164	Marais des Puits d'Enfer
		MONTENDRY (73), MONTGILBERT (73)	82000161	Tourbières de Montendry
		SAINTE-FOY-TARENDAISE (73)	82000178	Vallon du lac du Clou
		SAINTE-FRANCOIS-DE-SALES (73)	82000179	Les creusates
		SAINTE-MARTIN-DE-BELLEVILLE (73)	82000176	Plan de l'eau
			82000182	Les Enverses
		SAINTE-MAURICE-DE-ROTHERENS (73)	82000168	Marais des Rives
		SAINTE-PAUL (73), TRAIZE (73)	82000166	Tufière de Traize



Typologie des zones humides



La mise en oeuvre des protocoles et l'analyse des variations des valeurs indicatrices ne sont pas identiques pour l'ensemble de zones humides du SDAGE derrière lequel peut apparaître une grande diversité de physionomie et de dynamique du milieu. C'est pour cela que l'établissement d'une typologie plus précise a été nécessaire. A l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, la typologie SDAGE et ses déclinaisons en type SAGE ont donc été analysées au regard des 200 sites tests du programme RhoMÉO pour vérifier leur adéquation avec nos objectifs (annexe 3). Toutefois, ces propositions typologiques ne sont pas apparues totalement adaptées ou précises pour répondre à tous nos objectifs.

Nous proposons donc ici une adaptation de la typologie SDAGE permettant l'utilisation de la boîte à outils. Elle a pour objectifs de :

- Permettre la mise en oeuvre et l'analyse des indicateurs, c'est-à-dire, définir les domaines d'application des indicateurs et aider à l'interprétation des évolutions des valeurs indicatrices à la spécificité des différents types de zones humides ;
- Alimenter le travail méthodologique pour la mise en place d'une stratégie de suivi à l'échelle d'un territoire. Il s'agit alors de pouvoir caractériser les zones humides pour déterminer l'effort d'échantillonnage et vérifier sa représentativité ;

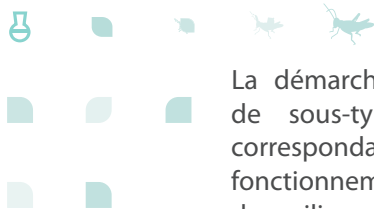


ANNEXES 3 : Les sites tests

type ZH rhémo	surface en hectares	altitude	zone biogéographique	écorégion	caractéristiques de l'écorégion		
					géologie	geomorphologie	climat
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières alcalines	26,76	866	Alpin	Préalpes schisteuses	Schistes	Petite Montagne	Montagnard
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières acides	15,28	1266	Alpin	Préalpes du Nord	Calcaires	Petite Montagne	Montagnard
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières alcalines	16,29	369	Continental	Rhône amont	Alluvions	Collinéen	Océanique dégradé
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières acides	1,92	1333	Alpin	Préalpes schisteuses	Schistes	Petite Montagne	Montagnard
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : altitude	15,03	2267	Alpin	Massifs des Alpes internes	Schistes	Haute Montagne	Continental
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières acides	13,01	1328	Alpin	Préalpes du Nord	Calcaires	Petite Montagne	Montagnard
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières alcalines	8,61	1769	Alpin	Massifs des Alpes internes	Schistes	Haute Montagne	Continental
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : pentes et sources	10,5	2022	Alpin	Massifs des Alpes internes	Schistes	Haute Montagne	Continental
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : tourbières alcalines	8,36	690	Continental	Côtes calcaires Est	Calcaires	Cotes	Océanique
Zones humides de bas-fonds en tête de BV : pentes et sources	6,86	345	Continental	Rhône amont	Alluvions	Collinéen	Océanique dégradé



Typologie des zones humides (Suite)



La démarche utilisée repose sur la définition de sous-types SDAGE de zones humides correspondant aux différents modes de fonctionnement hydrologique et écologique des milieux. Pour chaque sous-type, une liste de critères à prendre en compte par l'opérateur a été proposée. Ces critères, basés sur des données géographiques, mobilisables à l'échelle du bassin, permettent d'assurer une meilleure homogénéité du classement des sites.

Parmi les données abiotiques influant le fonctionnement des milieux humides, nous faisons ainsi référence :

- à la BD Carthage* pour caractériser la relation des zones humides au réseau hydrographique;
- aux écorégions du "Guide pour la reconnaissance des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée"*** (AERMC, CAEi) qui présente par grande unité les caractéristiques topographiques, geomorphologiques, géologiques et climatiques ;
- aux paramètres topographiques calculés à partir des modèles numériques de terrain (MNT).

Au final, nous proposons **20 sous-types de zones humides associés aux 13 types SDAGE principaux**. L'arbre de décision, pages suivantes, permet le classement de chaque zone humide du bassin

*<http://www.sandre.eaufrance.fr/atlascatalogue/>
 ** <http://www.documentation.eaufrance.fr/notic/e/00000000013f9b096b81113f9660be4f>

